COMMUNE DE VENTEROL Département des Alpes-de-Haute-Provence

AR_2022_034

Avancement d'échelon à durée unique de Mme BOISSET Kathleen Agent Spécialisé principal de 2ème classe des Ecoles Maternelles.

Le Maire de Venterol:

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le Décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié avec effet du 30/08/1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,
- Vu le Décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 modifié avec effet du 01/01/2017 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,
- Vu le Décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié avec effet du 01/01/2017 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,
- Considérant que Mme BOISSET Kathleen remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un Avancement d'échelon à durée unique,

ARRETE

ARTICLE 1: la situation de Mme BOISSET Kathleen, née le 14/11/1969, est établie comme suit :

Situation actuelle	Situation nouvelle
A compter du 01/01/2022	A compter du 17/05/2022
Agent spécialisé principal de 2ème classe des	Agent spécialisé principal de 2ème classe des
écoles maternelles	écoles maternelles
3ème échelon	4ème échelon
Indice Brut : 376	Indice Brut : 387
Indice Majoré : 346	Indice Majoré : 354
NBI de 0 points	NBI de O points
DHT: 30.5/35	DHT: 30.5/35
Soit un reliquat de 7 mois 14 jours	Soit un reliquat de O jour

ARTICLE 2 : L'intéressée dispose d'un délai de recours contentieux de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de la date de notification du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le comptable de la collectivité
- Monsieur le Président du Centre de Gestion

Notifié le 12/7/22 Signature de l'agent

> A Venterol, le 07 juillet 2022

